

**Projet de construction du barrage des Plats, sur la Semène :
6.2 millions d'euros pris pour la plus grande part dans la poche des contribuables
pour continuer à abimer la ressource en eau !**

Le barrage des Plats, a été construit en 1958 sur la rivière Semène, qui traverse les départements de la Loire et de la Haute-Loire. Il avait pour but de fournir de l'eau potable pour une croissance de Firminy et de son aire métropolitaine qui n'a pas eu lieu. Vidangé en urgence en 2005, il est aujourd'hui percé à la base. Les 6 années écoulées ont montré qu'il n'était pas utile pour l'approvisionnement en eau des communes desservies pour l'ouvrage. Elles ont aussi permis une spectaculaire renaissance écologique de la Semène, la seule rivière du département de la Loire qui ait retrouvé sa continuité écologique.

Une fuite en avant dans le gaspillage à contre temps d'argent public.

Le « Syndicat des barrages », qui regroupe les quatre communes de Firminy, Fraisses, St Paul en Cornillon, Unieux est un ardent promoteur de la reconstruction de l'ouvrage. Fermé au dialogue, il semble ne pas s'être aperçu que nous sommes dans crise économique qui impose de ménager fonds publics et argent du contribuable, ressource épuisable. La reconstruction de l'ouvrage coûterait 6.2 millions d'euros, dont la moitié prise dans la poche de citoyens ignorant l'usage contestable de leur contribution : (744 000 euros Etat, 1.860 000 euros Agence de l'Eau Loire Bretagne, 250 000 euros Conseil Général de la Loire, 353 000 euros Conseil général de Haute-Loire. Seuls 2.993 0000 euros seraient pris en charge par le Syndicat des barrages, sous la forme d'un emprunt qui, pour être remboursé, poussera à augmenter les consommations !

Un investissement alternatif moins coûteux et performant.

Le « Syndicat des barrages » porte donc un projet qui nécessite une perfusion d'argent public. L'alternative, proposée par le Collectif Loire Amont Vivante, représente elle, selon les estimations faites par la SOGREAH en 2009, à la demande du Conseil Général de Haute-Loire, un investissement de 3.7 millions d'euros, soit une économie de 2.5 millions d'euros. Elle consisterait pour l'essentiel dans la réalisation d'une conduite de 17 km reliant l'usine de potabilisation du SYMPAE (le Syndicat Mixte de Production et d'Adduction des Eaux) de Monistrol-sur-Loire. D'autres mesures pourraient l'accompagner.

Laissons couler la Semène !

Retrouver la continuité écologique des fleuves n'est pas une lubie d'environnementalistes. C'est, suite à deux siècles d'aménagements lourds des rivières de l'Union européenne, une nécessité reconnue par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000 et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006. C'est un objectif du Grenelle de l'Environnement, voulu par le Président de la République. Cela fait l'objet d'un Plan de restauration de la continuité écologique lancé par Mme Chantal Jouanno en novembre 2009, qui prévoit d'effacer 1200 ouvrages sur le territoire national pour restaurer notre « capital rivières ». Mettons en place, dans la Loire également, la gestion qualitative de l'eau dont nous avons besoin et laissons couler la Semène.

Contacts.

Alain Bonard Frapna Loire 04 77 41 46 60 bonard.alain@gmail.com

Antoine Lardon Président de la Fédération de Pêche de Haute-Loire Port. 06 07 16 42 79
antoine.lardon@wanadoo.fr

Martin Arnould WWF. Tél. 04 77 21 58 24 marnould@wwf.fr

www.loireamontvivante.fr